

L'Île-bouchard

Le relais emploi intervient aussi dans le Bouchardais



Les employées permanentes du relais emploi : Peggy Dutardre, Hortense Valverde, Marion Grolleau, Sylvie Potier, Alice Foudil. (Photo NR)

Le relais emploi de Sainte-Maure-de-Touraine assure trois missions : France services, insertion par l'activité économique, et service emploi de proximité. Au-delà de Sainte-Maure-de-Touraine et des communes de proximité, le service de l'insertion par l'activité économique (IAE) intervient dans le Bouchardais en liaison avec l'APEB (Action pour l'emploi en Bouchardais).

Des demandes très diverses

Face à la demande croissante enregistrée par France services (plus de 7.000 demandes par an soit une vingtaine de sollicitations par jour), une nouvelle organisation a été mise en place en s'appuyant sur le développement de l'outil numérique. Il s'agit en priorité de

répondre rapidement aux demandes du public qui sont d'une grande diversité : pré-demande de carte d'identité, demandes de carte grise, de permis de conduire, de carte vitale, actualisation France Travail, déclaration à la Caf, conciliateur de justice etc. La maîtrise de l'anglais et de l'espagnol par l'agent chargée d'accueil et conseillère France services est un atout supplémentaire dans la réception et l'accompagnement de certains publics. Le relais emploi est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h sans rendez-vous et de 14 h à 17 h sur rendez-vous. Il dispose d'un site internet et d'une page Facebook.

Contacts :
accueil@relaisemploismt.fr et
02.47.65.67.50.

> **Précision.** En complément de l'article intitulé *Le relais emploi intervient aussi dans le Bouchardais*, paru dans la NR du 6 février, le relais emploi précise que sa mission insertion par l'activité économique (IAE) s'applique au territoire du Bouchardais : « *Il s'agit de répondre aux besoins d'emploi temporaire des particuliers, des entreprises ou des communes, comme les heures de ménage ou d'entretien des espaces verts.* »